

ATTESTATION DE COMPETENCE N° 1512670

*Interventions sur des matériaux, des équipements, des matériels ou des articles susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante.
Attestation de compétence et référentiel.*

Référentiel : Arrêté du 23 février 2012 définissant les modalités de formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante.

L'organisme de formation ATSI - PACA
atteste qu'à l'issue de la formation :

Amiante sous-section 4 - Formation Préalable - Personnel opérateur de chantier

Prévention des Risques liés à l'amiante selon l' Art. 4412-144 du Code du Travail,
Lors d'interventions sur des matériaux, des équipements, du matériel ou des articles susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante

BOUKHALFA Haroun, né(e) le 29/01/1994

A suivi avec assiduité la formation dispensée par GIRONIE Alain et a passé avec succès les évaluations théoriques et pratiques.

Cette formation s'est déroulée du 27/04/2026 au 28/04/2026 soit 14h00 de formation.
Langue de formation : Français

Date de délivrance de l'attestation de compétence : 28/04/2026
Délivré par le président : Thierry Casella

Le(s) formateur(s) : GIRONIE Alain
Intervenant spécialisé

ATSI PACA
Avenue de la Moute
Z.I La Valampe
13220 CHATEAUNEUF LES MARTIGUES
Siren 753 898 097
N° déclaration d'activité 93 13 15003 13

Cette attestation de compétence a une validité de 36 mois à compter de sa délivrance.